

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2016



Viva'cité de l'esprit village !

## Éditorial

### 2015 ANNÉE ENSOLEILLÉE, MAIS ANNÉE NOIRE

Notre pays a traversé cette année de terribles épreuves qu'il nous faut surmonter avec force et dignité. Toutes nos pensées accompagnent les familles et les proches des victimes de ces attentats meurtriers et sauvages.

La solidarité exprimée par de nombreuses personnes permet de faire face à ces moments difficiles et démontre les belles valeurs que nous souhaitons transmettre à nos jeunes générations.

Mais comment expliquer à nos jeunes que c'est la responsabilité collective des systèmes économiques et financiers qui ont exploité et saigné des pays, voire des continents entiers, en les plongeant dans la misère. Pays où meurent quotidiennement dans le plus grand silence des centaines de victimes civiles ?

Misère économique, misère culturelle qui affectent aussi les pays dits occidentaux, dont le nôtre. Alors comment expliquer qu'il y a urgence à faire preuve de solidarité internationale quand Paris est touché, mais que cette solidarité ne s'exprime pas quand il s'agit d'autres pays ?

Plus que jamais, restons solidaires, unis, pour porter les valeurs qui nous sont chères : liberté, égalité, fraternité, bien-vivre ensemble.

L'obscurantisme, l'ignorance, la misère intellectuelle et le rejet de l'autre sont à l'origine de ces

dramas. Ils doivent être combattus avec l'engagement de tous. Luttons pour ne pas laisser à nos enfants un monde qui est déjà en bien mauvais état, une planète abîmée dans un avenir économique sombre.

Redressons-nous ! Affrontons la barbarie et la bêtise qui l'accompagne ou qui l'exploite. Il est plus facile de détruire que de construire !

Pour autant 2015 a été riche en convivialité. Les articles et les photographies qui suivent en témoignent.

Pour respecter les disparus et les victimes, continuons à vivre ! Continuons à avancer ! Continuons à construire Germond-Rouvre ensemble.

Bâtissons ensemble les projets de demain pour Germond-Rouvre !

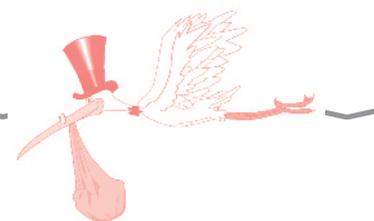
Bâtissons ensemble l'avenir de Germond-Rouvre !

Souhaitons-nous une année 2016 riche de solidarité, d'amour, d'amitié, de respect de l'autre, de respect de l'humain.

**Bannissons la haine, la cupidité, l'affairisme, la jalousie !**

Gérard Epoulet,  
Maire de Germond-Rouvre

# État Civil



## Sommaire

p.2	État civil
p.3	Hommages
p.4-7	Vie Municipale
p.8-9	Vie Citoyenne
p.10-11	L'école
p.12-13	Vie Intercommunale
p.14-16	Vie des Villages
p.17-24	Vie associative
p.25	Courrier des lecteurs
p.26-27	Histoire en images
p.28-29	Page pratique
p.29	Vie économique
p.30-31	Services
p.32	Dates à retenir

## NAISSANCES EN 2015

Marie <b>NEAU</b> ( <i>Omission sur 2014</i> ).....	8 octobre 2014
Clara <b>MOUCHARD</b> .....	13 janvier
Selena <b>GRISUN</b> .....	21 février
Jules <b>CHAMARE</b> .....	9 avril
Zoé <b>BREMAUD</b> .....	15 avril
Eline <b>DOMENGET</b> .....	17 avril
Lorenzo <b>HONDERMARCK DOLLE</b> .....	9 juin
Noé <b>TEXIER</b> .....	1 <sup>er</sup> août
Roxane <b>GALLIC</b> .....	7 août
Noé <b>GAUTREAU</b> .....	18 août
Paul <b>ROBIN</b> .....	12 octobre
Aaron <b>MILLASSEAU-LEMOTHEUX</b> .....	12 décembre

## MARIAGES EN 2015

M. Julien **KLEIN** et Mlle Angélique **VAU**, le 25 juin  
M. Patrice **BENEVAUT** et Mlle Aline **BOURLON**, le 19 septembre

## DÉCÈS EN 2015

M. Francis **AUGER**, le 16 janvier  
M. Pierre **DUREISSEIX**, le 5 mars  
Mme Suzanne **CAILLON** veuve **ARCOURT**, le 7 mars  
Mme Anne-Marie **MICHAUD** épouse DURAND, le 1<sup>er</sup> avril  
M. Jacky **CHARRON**, le 4 septembre  
M. Henri **ANCEL**, le 1<sup>er</sup> octobre  
M. François **SENECHAU**, le 10 novembre  
Mme **CLOCHARD** née BERTON, le 11 décembre  
M. René **GUÉRIN**, le 17 décembre

### Rédaction:

Commission Accueil, Information,  
Communication.

### Mise en page & Impression:

SIGMA Niort

 **IMPRIM'VERT**  
Imprimé sur papier recyclé

# Hommages

---

## A Jacky Charron

**D**écédé dans des circonstances douloureuses le vendredi 4 septembre, Jacky est un homme qui a marqué de son empreinte Germond-Rouvre par son dévouement profond pour sa commune qu'il chérissait.

C'était un homme engagé, qui très tôt, c'est-à-dire le 26 mars 1977, à l'âge de 21 ans, a brigué son premier mandat politique lors des élections municipales des 13 et 20 mars 1977.

Dans le mandat de 2008/2014 il a été élu de nouveau.

Il y a toujours eu un respect mutuel au sein du conseil. Sa passion le faisait parfois sortir de ses gonds, mais les explications qui suivaient étaient toujours franches, sans ambiguïté.

Il a exercé les mandats qui lui ont été confiés en toute loyauté.

Jacky mettait toujours en œuvre ce qu'il avait décidé.

Il n'appartient à personne de juger le choix qu'il a fait, mais tant de questions resteront peut-être sans réponse.

Nous tenons à renouveler toutes nos condoléances à la famille.

## François s'en est allé sans prévenir...

**C'**est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de François Senéchau. La maladie insidieuse l'a emporté.

Il était estimé de tous.

Depuis toujours, il était très impliqué dans la vie de notre commune.

En qualité de conseiller municipal, d'homme de conciliation, pendant trois mandats, il a apporté sa pierre à l'édifice. Il a travaillé assidûment sur le dossier Internet de la commune.

En qualité de citoyen, il gérait la mise en ligne du nouveau site Internet de la municipalité. Il a contribué à l'élaboration du prochain site.

En qualité de membre du Comité des Fêtes, il était de toutes les manifestations. Passionné d'électronique, d'informatique, il a animé nombre d'entre elles au sein du Comité des Fêtes.

Aujourd'hui, il laisse un grand vide dans nos cœurs.

Nous présentons tous nos vœux d'amitié, de soutien à sa famille.

François, tu nous manqueras !

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Une action toute en discrétion, pour répondre à vos besoins.**

Le CCAS de notre commune est constitué d'élus du Conseil Municipal et de personnes issues de la commune.

Nous nous sommes réunis deux fois au cours de la fin d'année, pour commencer à réfléchir ensemble à nos actions futures. Des idées ont été proposées.

Une information régulière par l'intermédiaire des bulletins vous sera apportée sur nos projets.

Si vous souhaitez prendre contact avec le CCAS, vous pouvez prendre RDV auprès de Monsieur le Maire. ■

**Assistante de service social  
de secteur**

**Antenne-médico-sociale de Gâtine**

**05 49 64 41 11**

du lundi au vendredi de :

8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15

## PROJET LA FOGÈRE, L'ESPACE SPORTIF ET LUDIQUE À ROUVRE

Lors du conseil municipal de septembre, les élus ont choisi le cabinet d'étude l'Atelier du Baron Perché associé au Groupe Etude Nicolet pour réaliser l'étude et proposer un avant-projet concernant la requalification du lotissement de la Fougère et l'aménagement du terrain de sport de Rouvre.

En octobre a eu lieu un premier comité de pilotage pendant lequel des habitants du lotissement de la Fougère et des élus ont émis des remarques concernant l'espace vert du lotissement, la voirie, le stationnement, les déplacements piétons, les plantations, les réseaux et les besoins concernant l'espace ludique et sportif. (Le compte rendu est dispo-



nible en mairie ou sur le site.)

En novembre, les paysagistes-concepteurs, l'ingénieur et les élus avaient donné rendez-vous aux habitants de la commune sous le tivoli installé dans le lotissement pour recueillir leur parole. Cartes du site et photos de propositions d'aménagements à leur disposition, chacun a pu donner son avis et proposer ses suggestions; ce moment riche et convivial s'est terminé par l'apéritif offert par la municipalité.

En décembre aura lieu la seconde réunion du comité de pilotage.

Et samedi 23 janvier, rendez-vous avec toute la population pour connaître la suite du projet... ■



[www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)

## LE SITE NOUVEAU EST ARRIVÉ!

Un mois après le beaujolais et avec quelque retard sur les prévisions initiales, le nouveau site de la commune est lancé...

En habit rouge et vert, il a été conçu pour mieux vous satisfaire.

Venez le découvrir et le visiter; le commenter aussi: faites-nous part des améliorations souhaitées ou de choses oubliées que vous aimeriez y trouver... afin qu'elles puissent être ajoutées. Le faire vivre!

A consommer donc sans modération... et à bonifier selon vos besoins! ■

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

La Communauté d'Agglomération du Niortais (C.A.N.) exerce la totalité de la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Pour financer cette compétence, elle utilise la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

C'est une **taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties**.

L'assiette (la base sur laquelle on applique le taux) est la moitié de la valeur locative de la propriété (comme pour la taxe foncière).

En France, 68% des collectivités (regroupant 86% de la population) ont recours à la TEOM.

Le taux de la TEOM, voté par la CAN est resté le même depuis 2011.

Elle décide de l'évolution, ou pas, de ce taux tous les ans.

Il est différencié en 3 zones (Niort, les communes touchant Niort et les autres communes). Pour Germond-Rouvre, qui est dans la troisième zone, le taux est de 14,56%.

La TEOM est un impôt dont le montant ne dépend pas du service rendu : elle peut donc entraîner l'imposition de constructions qui ne produisent pas de déchets ménagers et peut concerner également des propriétaires qui n'utilisent pas en fait ce service (comme un propriétaire n'habitant pas sa maison paie tout de même la taxe foncière).

### QUI DOIT PAYER LA TAXE ?

#### ● Les personnes imposables

La TEOM est établie au nom des propriétaires ou usufruitiers, sur le même imprimé que la taxe foncière sur les propriétés bâties. La taxe peut être récupérée de plein droit par le propriétaire sur le locataire.

En cas de vacance d'un immeuble d'une durée supérieure à trois mois, il peut être accordé une décharge ou une réduction de la TEOM sur réclamation. La vacance doit être indépendante de la volonté du contribuable.

Les dégrèvements pour vacance d'immeuble accordés en matière de taxe foncière produisent également leurs effets à l'égard de la TEOM.

#### Les propriétés imposables

La taxe porte :

- sur l'ensemble des propriétés passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- y compris les biens bénéficiant d'une exonération

- temporaire (constructions nouvelles par exemple),
- ainsi que sur les logements des fonctionnaires ou employés publics situés dans des immeubles exemptés de taxe foncière.

#### A noter

Les exonérations et dégrèvements accordés en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des contribuables âgés et de condition modeste ne s'appliquent pas à la TEOM.

#### Par rapport à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) :

Avec la TEOM, une famille de 4 dans un logement d'une valeur locative moyenne paie moins. Une personne seule dans un logement d'une valeur locative au dessus de la moyenne paie plus.

Pour Germond-Rouvre, le changement (passage de la REOM à la TEOM) engendre une augmentation pour 55% des ménages.

Le volume ou poids de déchets que chaque ménage dépose chaque semaine n'a que peu d'incidence sur les frais d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour le camion et les chauffeurs qui font la tournée, même nombre de circuits, même nombre d'heures, même coût.

Par contre, cela en a sur le traitement de ces déchets.

Ce qui serait souhaitable, et qui doit normalement se mettre en place (loi Grenelle), c'est qu'une partie (entre 10% et 45%) de ce que l'on paie pour ce service varie en fonction soit du poids, soit du volume, soit du nombre de levée de ce que l'on jette. Une part incitative à la réduction.

Pour les services proposés par la régie des déchets de la CAN, on peut citer la collecte des déchets volumineux devant le domicile sur rendez-vous, la possibilité d'avoir gratuitement un composteur, la possibilité d'aller chercher du compost gratuitement.

Et, depuis novembre sur notre commune, la collecte des emballages en porte à porte une semaine sur deux. ■

## DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETTERIE

Dans le nouveau conteneur à couvercle jaune, nous pouvons déposer tous les emballages: bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots et boîtes (plastique, carton, aluminium, acier, brique alimentaire, polystyrène) mais aussi les sacs et sachets bien vidés de leur contenu.

Inutile de les rassembler dans un sac, il faut les déposer en vrac.

**Attention** (en attente de confirmation), les couvercles en fer des pots de confiture, à cornichons ... et les capsules de bouteilles sont à ajouter à la poubelle des déchets ménagers.

Continuons à apporter le verre (sauf le verre à boire cassé qui lui va dans les ordures ménagères) et le papier dans les conteneurs d'apport volontaire situés dans chacun de nos villages.

Plus d'emballages recyclés, c'est plus de matière à réutiliser! Vos emballages en plastique sont compactés en balles; celles-ci sont

### Rappel des jours de collecte

- collecte des ordures ménagères: **le mercredi**
- collecte des emballages ménagers: **le mardi (une semaine sur deux)**

réduites en paillettes puis en granulés prêts à être transformés en produits finis.

Les emballages de médicaments sont à ramener à la pharmacie.

Lors de la première collecte, la présentation des bacs jaunes a été de l'ordre de 60%. Le tonnage collecté est de 1,70 tonne, soit 5,31 kg/bac. Seuls 7 bacs collectés ont été identifiés avec des erreurs de tri. Ce premier constat est donc encourageant, à confirmer dans le temps.

Nous comptons sur votre mobilisation, car à travers le tri, l'objectif est de réduire toujours plus le poids de notre poubelle. ■

### Rappel des horaires de la déchetterie d'Échiré

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h

*Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Consommer autrement pour moins jeter, c'est possible...*

## TRI DES DÉCHETS : Vous avez encore des questions ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, tous vos emballages se trient. Fini le casse-tête habituel pour savoir si un emballage est recyclé ou doit être jeté dans la poubelle à ordures ménagères. Et si, malgré tout, des questions vous hantent encore sur le tri, nous allons essayer d'y répondre.

Malgré la simplification du geste de tri appliqué sur l'ensemble du territoire de la CAN depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les trieurs que nous sommes tous au quotidien ont encore quelques interrogations concernant les consignes de tri et leur utilité pour l'environnement. Voici un petit jeu de questions / réponses pour y voir plus clair :



### Que signifie le Point vert ?

Voilà une idée reçue tenace dans l'esprit du consommateur: ce Point vert visible sur de nombreux emballages ne signifie pas qu'il est recyclable mais que l'entreprise mettant en vente le produit participe au financement de la collecte, du tri et du recyclage des emballages. C'est ce que l'on appelle la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). L'éco-contribution que vous payez lorsque vous achetez par exemple un appareil électrique entre dans la même logique.

**Pourquoi ne doit-on pas mettre les emballages triés empilés les uns dans les autres ?**

Les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. Cette séparation est de plus en plus mécanisée en centre de tri. Emboîter deux produits de nature différente empêche une bonne valorisation, ou oblige l'intervention manuelle d'un opérateur. Un seul mot d'ordre, les emballages doivent être déposés **EN VRAC**.

**Que se passe-t-il si l'on jette un déchet non recyclable dans le bac de tri ?**

Ce déchet vient là encore perturber le travail des opérateurs de tri qui doivent le séparer afin d'être ensuite acheminé vers un centre de traitement adapté, ce qui nécessite un double coût de transport et de traitement.

**Doit-on laver les emballages avant de les mettre dans le bac de tri ?**

Non, c'est inutile, il faut juste bien le vider de son contenu.

**Peut-on jeter un plat ou de la vaisselle dans le bac à verre ?**

Non, le verre culinaire et la vaisselle, même en verre, ont une composition chimique différente du verre d'emballage recyclable (bouteilles, pots, bocaux) ce qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. **Pour rappel, le verre d'emballage doit continuer à être déposé dans le bac à verres malgré la simplification des consignes de tri en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur la CAN.**

**Pourquoi est-il préférable d'amener directement le papier dans les bornes d'apport volontaire ?**

Avec les nouveaux emballages triés, il devient de plus en plus difficile de séparer le papier des films plastique, et les restes alimentaires, peu gênant pour la valorisation des emballages, peuvent souiller certains papiers. **Il est préférable d'amener le papier en point d'apport volontaire**, d'où il sera directement envoyé en papèterie sans avoir à le trier. C'est donc un double intérêt environnemental (plus de papier trié, moins de kilomètres parcourus pour le valoriser) et financier (pas de coût de tri).

# Vie Municipale

## RÉUNION PUBLIQUE DU 17 DÉCEMBRE 2015

La réunion a débuté avec la présentation, par Gaël Mathis de la Petite Agence et Stéphane Pelletier de la commission communication, du site internet de la commune mis en ligne le matin. Nous avons eu une pensée pour François Senéchau qui fut l'animateur du site précédent et acteur de cette mise en place. Les premières réflexions avaient porté sur le choix du logo et des valeurs que la commune souhaite transmettre via ce média, qui ont permis d'élaborer ensuite la trame du site. Cinq axes retenus : la vie locale, la vie de nos enfants, l'économie, le tourisme, l'environnement. Et en plus, une page "Actualités", une rubrique vivante et dynamique qui devra être régulièrement mise à jour afin que ce site soit vivant et réactif.

Des points restent à compléter ou à étoffer et pour ce faire, n'hésitez pas à faire remonter vos avis, vos souhaits, des informations complémentaires à la mairie. L'idée maîtresse : rendre ce site interactif et coopératif par un travail entre habitants, associations et élus.

### Présentation de Terre Saine

L'équipe en charge de ce projet a travaillé cette année sur l'élaboration du plan d'entretien et du contrat d'engagement en vue de demander le premier papillon à poser sur le panneau communal : ce qui est déjà effectué en collaboration avec les agents techniques répond aux critères d'attribution.

En 2016, le projet est d'approfondir la communication auprès de la population (*via les marchés des 3 villages, le bulletin, le site...*), en particulier sur l'entretien sans produit chimique en bordure du chemin et au jardin.

### Les ordures ménagères

Les poubelles jaunes sont arrivées en décembre. Un premier retour nous gratifie d'un bon fonctionnement et d'une très bonne première collecte avec peu d'erreurs de tri. Bientôt, sera réévalué l'enlèvement des grands bacs de récolte qui sont à ce jour presque vides.

Une information des services de la CAN précise que pour tout ce qui est petit (*capsule, emballage des pastilles pour lave-vaisselle...*) et en cas de doute, il est préférable de mettre le déchet dans la poubelle des ordures ménagères.

### Taxe ordures ménagères

Alerté par des personnes en maison de retraite qui payent la taxe alors qu'ils vivent en institution, Monsieur le Maire a adressé un cour-

rier aux services des impôts. Stéphane Pelletier précise que selon le règlement des services fiscaux, la vacance d'immeuble "involontaire, de plus de 3 mois" permettrait une exonération ou un dégrèvement de la taxe.

### Lotissement des Fougères

La municipalité a démarré le projet de requalification du lotissement et du terrain de sport de Rouvre. Un cabinet d'étude a été sélectionné et un comité de pilotage constitué. Après recueil de paroles des habitants, une proposition d'esquisse est en cours d'examen. Prochainement le comité de pilotage doit se revoir et une nouvelle réunion de l'ensemble de la population est prévue courant janvier. La demande formulée pour l'enfouissement des réseaux électriques est possible pour le SIEDS, consulté, mais pas avant 2017 ; par contre les coûts seront totalement pris en charge vu leur ancienneté.

A ce projet, seront éventuellement associés des travaux de sécurisation de l'entrée de Rouvre, côté Champdeniers, et des abords de l'école.

### Transport à la demande

Au sein de la commune, il est possible de faire appel au transport à la demande de la CAN. Il faut le réserver au moins 2 heures avant ! Le véhicule vous prend en charge soit à Germond, soit à Rouvre et vous permet de rejoindre la ligne de bus N à Echiré-Centre qui vous emmène ensuite jusqu'à Niort. Le ticket de bus est à 1 €, si on achète le carnet de 10. A savoir : les personnes résidant à Rouvre peuvent également prendre la ligne 13 des transports RDS (*Réseau Deux-Sèvres*) pour rejoindre Niort ; le site mobilité79 recense l'ensemble des moyens de transport disponibles.

### Solidarité et accueil éventuel de réfugiés

Le 16 décembre 2015, une réunion avec l'association ARDDI (*association de reconnaissance et de défense des droits des immigrés*) a été organisée afin de discuter autour de l'accueil de réfugiés dans notre commune. Ceci après concertation de la municipalité et questionnement de personnes de la commune sur une telle éventualité.

La mairie va prendre contact avec la préfecture pour obtenir des renseignements complémentaires et avec la municipalité de Benet afin de bénéficier d'un retour d'expérience ; une nouvelle réunion sera ensuite proposée. Si vous souhaitez participer à ce projet, faites-vous connaître auprès de la mairie.

### Travaux

Les travaux de curage de fossé et de busage au Marchais sont terminés.

Route de l'Egray, à l'entrée de Germond, des travaux de sécurisation du virage sont prévus : des bordures de 14 cm, des barrières pour sécuriser les piétons et un miroir doivent être installés sur la droite (*les services départementaux poseront un caniveau à gauche*) ; ils auront lieu les 6/7/8 janvier 2016.

**Les autres prévisions 2016 :** route du Luc dont une partie est endommagée ; chemin des Champs Dorés à Breilbon, voie prolongée jusqu'aux nouvelles constructions ; voirie à refaire chemin des Sources et Chemin des Vallées à Rouvre, ainsi que rue de la Pommeraiet et rue du Champ du Moulin.

Concernant les travaux projetés à la Salle des fêtes, la commune envisage finalement de faire appel à un cabinet d'architecte, pour aider à la réflexion et choisir les travaux à retenir (*qui se feront en fonction des locations de la salle*).

Pour la Communale, l'adjonction de toilettes accessibles de l'intérieur et de l'extérieur sera réalisée.

### Nuits Romanes

La commune a déposé sa candidature pour l'organisation des Nuits Romanes en 2016. Les associations consultées avaient envie de renouveler cette expérience. La réponse est attendue pour début 2016. Si vous souhaitez participer à ce projet, faites-vous connaître auprès de la mairie.

### Terrain de Monsieur Bonadé

La commune va devenir propriétaire du terrain de Monsieur Bonadé bordant le parking de l'église ; le bâtiment en état sera conservé et affecté au stockage du matériel d'animation du comité des fêtes. Le bâtiment en ruine serait ensuite démolé afin d'installer des jeux pour les enfants du bourg.

### La fibre optique

La création de la ligne à haute tension nécessite l'installation d'un réseau de fibre optique ; ARTERIA, filiale commerciale de RTE, offre aux communes une possibilité de se raccorder à ce réseau, coût de raccordement à la charge de la collectivité. Par ce biais, on pourrait donc obtenir la fibre optique et régler enfin les défaillances de haut débit sur la commune, à Rouvre en particulier. Monsieur le Maire a saisi la CAN et le Département pour le financement de cette solution.

**Les vœux du Maire** auront lieu le vendredi 8 janvier 2016 à 18h30. ■

## PRUDENCE SUR LA ROUTE !

**D**ans la nuit du 24 au 25 octobre 2015 a eu lieu le passage à l'heure d'hiver.

**Conséquence :** le soleil se couche plus tôt le soir, et ce décalage est à l'origine d'une sur-accidentalité, dont sont victimes notamment les piétons. La Sécurité Routière appelle donc tous les usagers de la route à une vigilance accrue.

Un des fondamentaux de la sécurité de tous les usagers de la route est de voir et d'être vu. Or, l'heure d'hiver intensifie la période d'obscurité notamment en fin d'après-midi, période où le trafic est le plus dense.

Les piétons, une catégorie d'usagers de la route davantage victime du changement d'heure : chaque année à la période du passage à l'heure d'hiver, un pic de sur-accidentalité routière des piétons est constaté ; pour référence, en 2014, le mois de novembre qui suit de quelques jours le changement d'heure, a été le plus meurtrier, avec 62 piétons tués dont 46 de nuit et 23 tués dont 10 de nuit le mois de mai 2014 (source OSNIR 2014). ■

### Quelles sont les précautions à prendre ?

<b>PIÉTONS</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Vérifiez plusieurs fois avant de traverser</li><li>&gt; Respectez les règles de base : marchez sur les trottoirs, traversez aux passages piétons</li></ul>	<b>CYCLISTES</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Vérifiez votre éclairage</li><li>&gt; Portez votre gilet rétro-réfléchissant en toutes circonstances</li><li>&gt; Ne roulez pas sur les trottoirs</li></ul>
<b>AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS 2 ROUES MOTORISÉES</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Adaptez toujours votre vitesse</li><li>&gt; Écartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs</li><li>&gt; Sur les routes, gardez vos phares allumés le jour et la nuit</li></ul>	<b>Prenez soin de votre vie et celle des autres !</b>

## Boue sur la chaussée, un danger à ne pas négliger !

**B**ien partager la voirie, c'est plus de sécurité pour tous ! A l'automne, au moment des récoltes puis des labours, le déplacement d'engins agricoles conjugué à un temps souvent humide conduit à laisser des traces de boue sur les routes. Si elle n'est pas nettoyée, la présence de boue sur la chaussée peut provoquer un accident, ce qui entraîne la responsabilité de celui qui l'a déposée. Donc, afin d'éviter tout problème et dans un souci de sécurité, trois principes essentiels pour l'agriculteur : je vérifie, je signale, je nettoie !

**Que dit la réglementation ?** Elle reconnaît que la présence de boue sur la chaussée favorise les accidents de circulation. Au-delà des dommages causés, ces accidents ont parfois des conséquences lourdes pour l'exploitant (ou le transporteur) alors considéré comme responsable de la présence de boue.

Au plan pénal, l'article R116-2 du Code de la Voirie Routière dit : "... seront punis d'une amende de 5<sup>e</sup> classe, ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public." La responsabilité civile de celui à l'origine du dépôt de boue peut aussi être engagée en application de l'article 1382 du Code Civil (tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui

par la faute duquel il est arrivé à le réparer) ou l'article 1383 du Code Civil (chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence).

**Attention :** le fait de poser un panneau de signalisation ne suffit pas à dégager toute responsabilité, il n'a qu'un caractère préventif ; comme pour les collectivités en cas de dommage causé à la chaussée, il faut mettre aussi les moyens appropriés à supprimer le danger éventuel créé.

**Que faire ?** La chaussée boueuse devient particulièrement dangereuse si les conditions de visibilité sont réduites, ce qui est souvent le cas sur nos "petites routes". Il est donc important qu'elle soit nettoyée rapidement ! Le cas échéant, il ne faut donc pas hésiter à arroser copieusement la route pour la laver. Le nettoyage peut être réalisé manuellement (eau, pelle et balai) ou mécaniquement (avec un engin approprié de type balayeuse mécanique ou lame équipée d'une bavette en caoutchouc). Bien entendu, il faut se signaler pendant ce travail, ne pas se mettre en danger soi-même.

Et quand c'est possible, il vaut mieux ne pas sortir directement du champ sur la route principale, mais emprunter un chemin secondaire sur lequel l'engin pourra se "décrasser".

**La propreté des routes, c'est l'affaire de tous !**

# Vie citoyenne



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « **recensement, JDC et service national** ».

**L'attestation de recensement** délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
**05.49.00.24.69**

**Courrier**  
Centre Du Service National De Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

## Solidarité et réflexion sur l'éventualité d'un accueil de réfugiés sur notre territoire

Après discussion entre conseillers municipaux et sollicitations de quelques habitants de Germond-Rouvre, la municipalité a pris contact avec l'A.R.D.D.I. (*Association pour la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrants*) basée sur Niort afin de mener une réflexion sur un éventuel accueil de migrants sur notre commune.

En effet, le désespoir lié à la guerre, la famine, à la violation de droits... qui pousse ces personnes à quitter leur territoire, leur famille, leurs amis ne nous laisse pas indifférents.

Notre propre histoire a connu aussi ces émigrations, les départs pour l'Argentine, le Québec, les pays limitrophes ont été provoqués par la pauvreté, des oppositions aux régimes en vigueur.

Des habitants et habitantes de notre commune (*personnes intéressées par le sujet, élus, membres du CCAS, bénévoles d'associations de notre commune*), se sont retrouvés en décembre pour évoquer les possibilités d'accueil de réfugiés sur notre secteur. La discussion a été facilitée par la présence d'un membre de l'association A.R.D.D.I. (*Association pour*

*la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrés*).

Plusieurs pistes ont été évoquées: les capacités de logement, les possibilités de transport (*transport collectif, covoiturage*), l'accompagnement pour les démarches administratives, le ravitaillement auprès des associations caritatives, les disponibilités pour l'apprentissage de la langue française, la réglementation concernant l'octroi de statut de réfugiés.

Cette option sera débattue lors du prochain conseil municipal de fin décembre. Une rencontre avec la municipalité de Benet (*Vendée*) qui s'est engagée dans cette démarche va être organisée.

**N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie de Germond-Rouvre pour obtenir tous les renseignements nécessaires si vous souhaitez vous aussi participer.** ■

*"Nous sommes les concierges de la lâcheté.  
Nous n'accueillons personne."*

**Mathias Enard, prix Goncourt 2015**

# École "Le Champ du Moulin"

## Encore du nouveau à la rentrée 2015-2016

Cette année, il y a 119 élèves inscrits à l'école répartis en cinq classes.

- Classe de PS/MS (22): Mme Piffeteau 14 PS, 8 MS
- Classe de MS/GS (25): Mme Birebent 6 MS, 19 GS
- Classe de CP/CE1 (22): M. Guillemain 11 CP, 11 CE1
- Classe de CE2/CM1 (25): Mme Audurier 18 CE2, 7 CM1
- Classe de CM1/CM2 (25): Mme Mathé-Sagot 10 CM1, 15 CM2

Malheureusement notre école ne compte plus que 5 classes, la direction départementale de l'Éducation Nationale venant d'en décider ainsi, malgré l'opposition marquée par les parents d'élèves et la municipalité.

Depuis 3 ans, les effectifs sont en effet en baisse et sont passés de 140 enfants en 2013-2014 à 129 en 2014-2015 puis 120 en septembre; l'administration a refusé de "prolonger le sursis" de fermeture d'une classe. Ce qui met en cause le bon accueil des élèves à l'école, car chacun sait qu'il est plus difficile de regagner une classe perdue, le décompte étant différent. Il faut même rester vigilant pour l'avenir, tous ensemble!

L'administration a ainsi notifié son départ vers une autre école à Fanchette Gaillard, arrivée en 2009 et dont c'était pourtant la dernière année avant la retraite. Un bien mauvais tour joué à cette institutrice qui a appris à lire quelques-uns des enfants d'ici! Mais aussi à la directrice nommée provisoirement en 2014, qui eut le tort de s'absenter pour maternité et est remplacée par un nouvel enseignant.

Souhaitons la bienvenue à ce **nouveau directeur, Arnaud Guillemain**, qui ne vient pas de très loin puisqu'il vit avec sa famille à Malvault de Cherveux, et s'est mis à l'ouvrage sans attendre.

Si vous désirez joindre : ■ l'école : 05 49 78 09 85

■ le directeur : 05 49 78 09 89 ■ la garderie : 05 49 78 09 88

■ la cantine : 05 49 78 09 87 ■ la bibliothèque : 05 49 78 09 86

## Des horaires communs aux 5 classes

- **lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h
- **mercredi :** 9 h - 12 h



A la rentrée, l'équipe enseignante compte 6 membres : pour l'école maternelle, **Karine Piffeteau** et **Isabelle Birebent**; pour l'école primaire, **Arnaud Guillemain**, **Anne Audurier** et **Sandra Mathé-Sagot**; le directeur est remplacé le jeudi pour son "jour de direction" par **Laura Thompson**, présente aussi le vendredi à la place d'**Anne Audurier** dont le temps de travail hebdomadaire est de 4 jours sur 5.

## Projets en cours et à venir :

• Cette année, les cinq classes bénéficient de créneaux au gymnase de St-Maxire qui a été mis à disposition de l'école tous les vendredis matins. Les séances ont débuté

le 6 novembre dernier pour les classes des MS-GS et des CP-CE1, durant 6 séances. Pour la période suivante, ce seront les CE2-CM1 et les CM1-CM2 et enfin pour la dernière période, ce sera au tour des classes maternelles.

• Début octobre, trois classes (PS/MS, MS/GS et CP/CE1) sont allées découvrir l'exposition « Où vas-tu ? », du sculpteur Rémi Polack à la commanderie



des Antonins de Saint-Marc-la-Lande. A la suite de cette visite, les élèves ont participé à un atelier en lien avec l'univers de cet artiste.

• Courant mai, les classes des CE2/CM1 et CM1/CM2 iront voir un spectacle culturel au Moulin du Roc de Niort.

• A partir de janvier, la classe des CM1-CM2 participera au dispositif ECORCE, avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège de Champdeniers, dans le cadre de l'éducation au développement durable, avec un nouveau thème

cette année. Ce projet permet aux élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> de coopérer et travailler ensemble.

• La classe des CE2/CM1 participe au projet «*École et cinéma*»; les élèves visionneront trois films sur des thèmes variés (1 par trimestre) qui seront ensuite étudiés en classe.

Un second projet intitulé «*Flûtes et bois*» est en cours. Quatre professionnels du conservatoire de Niort inter-

viennent tous les lundis depuis le 23 novembre jusqu'au mois de juin auprès des élèves. Ils leur font découvrir ces instruments de musique et les initient à la flûte traversière, à la clarinette ou au hautbois selon leur choix.

• Un séjour de 3 jours avec nuitées dans la région en lien avec la faune et la flore est en préparation pour les GS-CP-CE1, en avril.

**Bonne année scolaire à tous ! ■**

## Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"



L'Assemblée générale de l'APE s'est tenue le 8 septembre. À l'ordre du jour, la présentation du bilan moral et financier, puis l'élection du nouveau bureau.

Nous remercions les membres sortants pour leur forte implication : **Vanessa Chollet** et **Sandrine Oger**.

Le bureau s'est élargi avec l'arrivée de nouveaux parents et la continuité pour d'autres. On ne peut que saluer cet engouement, permettant la pérennité et source de nouvelles idées.

Cette fin d'année, l'association a maintenu les succès



### Composition du bureau :

- Président : Vincent Loiseau
- Vice-Présidente : Ophélie Panou
- Secrétaire : Emilie Biraud
- Secrétaire adjointe : Géraldine Gaudin
- Trésorière : David Vincent
- Trésorier Adjoint : Etienne Garnier
- Charge de la communication : Franck Berne, Julie Neau
- Membres du bureau en charge de la communication : Sandrine Oger et Franck Berne
- Membres du bureau : Karine Lebret, Mathilde Lecomte

de la vente de chocolats et de la fête de Noël. Celle-ci s'est déroulée le dimanche 6 décembre, avec la "Compagnie Boutabouh" qui nous a fait découvrir son spectacle «*Petit Cœur*», et une ambiance divertissante avec l'atelier maquillage, la séance photo avec le père Noël, l'odeur du vin chaud et une décoration réalisée par des enfants de l'école.

**Pour 2016**, tous à vos agendas pour noter les manifestations à venir :

- **19 mars** : Loto à la salle des Fêtes de Germond.
- **10 avril** : Vide grenier – en collaboration avec le foyer rural qui proposera des marches de différentes distances et une marche nordique.
- **En Juin** : Kermesse de la Fête de l'école.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors d'une prochaine réunion, toujours dans la bonne ambiance, mais aussi lors de nos manifestations.

**Retrouvez-nous sur notre site :**

<http://ape-germond-rouvre.blogspot.fr>

et facebook :

**"APE Le champ du moulin - Germond-Rouvre"**

Vous souhaitant une excellente année 2016. ■

### Quand deux associations se réunissent pour organiser une journée d'animations sur Germond :



Le 10 avril 2016, l'APE le champ du moulin et le Foyer rural de Germond-Rouvre vous propose plusieurs activités au sein de la commune :

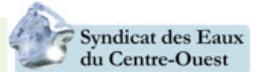
- le matin, deux marches printanières de 8 km et 14 km et en nouveauté, une marche nordique de 14km.
- un vide-grenier qui se déroulera toute la journée, sur la place de l'église

Notre but est de combiner nos événements afin de réunir les participants, les familles et les générations.



# Vie Intercommunale

## ET NOTRE CHÂTEAU D'EAU DE GERMOND, À QUOI SERT-IL DONC ?



Un château d'eau est en général une tour qui a pour rôle de stocker l'eau potable, laquelle est envoyée dans le réservoir situé au sommet de l'ouvrage à l'aide de pompes. Ce réservoir doit en effet être situé plus haut que les maisons, afin que l'eau puisse être conduite jusqu'aux abonnés via le réseau de distribution, grâce à la pression exercée selon le principe des vases communicants qu'on nous a décrit à l'école, rappelez-vous...



Le réseau d'adduction amène donc l'eau des captages vers l'usine de traitement où elle est décantée, filtrée et désinfectée, avant d'être acheminée toujours par le réseau jusqu'au château d'eau. De puissantes pompes sont nécessaires pour créer la surpression qui la fait monter à son sommet, situé parfois à plus de 100 m au-dessus du sol (si le relief est accidenté et le permet, il est d'ailleurs placé le plus souvent sur un point culminant) ; aussi, le château d'eau se

voit-il toujours de loin, comme à Germond !

Les châteaux d'eau sont aujourd'hui en béton, mais certains très anciens sont aussi classés comme ouvrages d'art.

**Le château d'eau de Germond est toujours "en service", il représente un volume de 250 m<sup>3</sup> d'eau. Il est vidangé et nettoyé une fois par an par les services du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest. Son état est ainsi vérifié régulièrement.**

**Au SECO, il est répertorié pour faire l'objet d'une réhabilitation, notamment extérieure, dans le futur. Le principe devrait en être validé dans le cadre de la modélisation de son réseau réalisée actuellement pour l'étude patrimoniale engagée par le syndicat.**

Il ne fait donc pas partie des quelques ouvrages que le SECO projette d'abandonner, comme celui de l'Ormeau-Grellier à Surin, abattu pour cause de vétusté il y a 2 ans (il avait été achevé en 1938) ; ou celui de Sainte-Ouennne, édifice classé datant de 1910, le plus ancien des ouvrages gérés par le syndicat, mis "hors circuit" cette année par une nouvelle adduction directe de l'eau et désormais vide : devenu le refuge notoire de chauve-souris d'espèces rares et protégées, il devrait à terme être "recyclé" pour leur seul usage, sous l'égide de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement...

Il faut savoir que détruire un tel ouvrage a un coût, de 15 à 30 000 €, et une bonne gestion vise donc d'abord à le sauvegarder par un entretien régulier. ■

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS (C.A.N)

### TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous n'avez pas de voiture, mais vous voulez aller au cinéma en journée, faire des courses ou tout simplement vous promener sur Niort... C'est possible...

Ne soyez plus isolés, vous pouvez bénéficier du transport à la demande des T.A.N. (Transport de l'Agglomération Niortaise).

Il vous suffit de planifier votre voyage la veille avant 17h. Un véhicule viendra vous chercher à Germond (Mairie), Breilbon ou Rouvre (Ecole) et



vous déposera à Echiré Centre où vous rattraperez la ligne régulière N qui vous mènera jusqu'à Niort.

Pour le retour : même procédure, un véhicule peut vous ramener au point de départ. Un seul titre de transport suffit par voyage. ■

Pour réserver...  
un seul numéro vert :  
(gratuit depuis un poste fixe)

**0800 007 879**

Consulter les horaires sur :  
[www.mobilite.79.fr](http://www.mobilite.79.fr)

## REGARDS NOIRS

**D**ans le cadre des événements autour du polar «**Regards Noirs**» initié par la CAN, les 7 communes du pôle nord de l'agglomération du Niortais propose un jeu d'investigation mettant en valeur les éléments patrimoniaux et l'Histoire de ces 7 lieux.

«*Aujourd'hui, il pleut sur le Niortais. Il pleut sur la Plaine. De St-Rémy à Germond-Rouvre, de Sciecq à Villiers, à St-Maxire, à Echiré, à St-Gelais.*

*La bague d'Influence se trouve sur l'une des sept communes de ce Territoire.*

*Ne peut-on pas trouver un mortel qui accepte de mener une enquête, qui suive les pistes que ses déductions soulèvent?*

*Tout détective en herbe peut se lancer à la poursuite*

## LA BAGUE D'INFLUENCE

*du bijou avant que celui-ci ne tombe entre les mains viles d'un mortel ambitieux ou entre celles d'un membre de la Confrérie des Sept.*

*Pour se protéger des Sept, une seule parade : posséder l'Amulette d'Immunité, détenue par un Gardien dont il faut trouver l'identité et l'adresse.*

*Alors, courage! Et Prudence! »*

Extrait du texte servant de base à ce jeu de rôle grandeur nature qui se déroulera en avril et mai 2016 et dotera de prix les participants lors du festival du livre de jeunesse au Château de Coudray Salbart le 5 juin. ■

**Inscriptions et renseignements dans les mairies à partir de mars.**

## Conseil d'exploitation des énergies renouvelables (ou C.E.E.R.) et le réseau de développement durable de la Communauté d'Agglomération du Niortais (C.A.N.)

*Le C.E.E.R. est chargé du fonctionnement de production d'énergie renouvelable de la C.A.N. Cette régie a été créée en juin 2012 afin que la C.A.N. puisse avoir des projets d'installation de panneaux photovoltaïques. En effet, comme il y a vente d'électricité, cela génère donc une activité fiscalisée. Aussi il a fallu créer un budget annexe (M4) qui a une autonomie financière et un service public d'intérêt industriel et commercial (SPIC).*

**A**ctuellement, trois bâtiments ont des panneaux photovoltaïques: le siège social Pagnol, la station d'épuration de Frontenay Rohan Rohan et les ateliers relais d'Echiré.

Un projet d'installation sur les bâtiments de station d'épuration d'Aiffres est en réflexion.

Ce conseil est constitué d'un élu de chaque commune de la C.A.N., Isabelle Aubian représente Germond-Rouvre. Il est amené à donner un avis avant le vote intervenant en conseil communautaire. Il est présidé par Dany Brémaud, également maire de St-Hilaire-la-Palud et animé par des techniciennes salariées Clémence Diot, Manuella Baty, Véronique Prunotto et Béatrice Gouin.

Le réseau de développement durable, constitué des mêmes personnes, se réunit afin de proposer, débattre et informer sur toutes les actions liées à l'environnement.

**Plusieurs sujets ont ponctué cette année 2015 :**

• Élaboration d'un diagnostic de développement durable des communes de la C.A.N.

- Rationalisation des produits d'entretien par les collectivités.
- Gestion et prévention des déchets.
- Présentation de la charte Terre Saine.
- Signature de la convention-cadre «Territoire à énergie positive pour la croissance verte »
- Présentation du dispositif ACT'e (Accompagnement Confiance Travaux d'Economie d'énergie) : rénovation énergétique de l'habitat.
- Présentation de l'atelier du paysage : réflexion par des étudiants paysagistes à la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue en lien avec l'urbanisme, l'économie, les mobilités et les outils réglementaires et réalisation d'une étude sur 6 secteurs de la C.A.N.
- Défi familles à énergie positive.
- La ressource en eau et sa protection.
- Semaine du développement durable.
- Balades «*thermographiques*», projet pour 2016. ■

# Vie des Villages

## RENCONTRES DE QUARTIER

**A** l'initiative de quelques habitants désireux de se rencontrer, le pique-nique de quartier, c'est une occasion de rassembler les voisins, pour faire ou refaire connaissance entre anciens et nouveaux arrivants, créer ou recréer des liens entre générations... Chacun y apporte sa bonne humeur, et vient partager apéritif et p'tits plats regroupés en buffet collectif, des spécialités salées ou sucrées concoctées pour soi et pour les autres. L'habitude est prise depuis plus de 10 ans pour certains habitants et le moment attendu...



Un peu d'essoufflement pour nos rendez-vous de 2015 cependant: beaucoup moins de convives cette année, une petite trentaine seulement que ce soit à Germond, Breilbon ou Rouvre-La Barre!? Mais l'ambiance reste festive et le plaisir de la rencontre est toujours là!

Alors, faut-il renouveler la formule pour les années à venir? ou changer de date: septembre n'est-il plus le meilleur moment!? Vous qui n'étiez peut-être pas là, dites-nous donc! ■

## Encore l'été

**L'**après-midi festif du 30 août organisé par la municipalité était fort réussi cette année encore, par le choix des artistes en particulier, merci Stéphane!

Mais il faut regretter le trop petit nombre du public..., sans doute la "concurrence" était-elle trop forte, entre la fin des vacances reportée de certains et les nombreuses possibilités alentour, entre les vide-greniers à côté, le cirque Fratellini, ou la dernière sortie à la mer avant la rentrée..., où en plus des plages, se trouvait l'Hermione, de retour à Rochefort... et même, le soleil (*trop*) brûlant!?

Ce dimanche 30 août vers midi, quelques habitants arrivèrent avec leur panier garni de victuailles dans le jardin des Champs Ferrets à Rouvre. À peine le panier posé, ils furent surpris par 4 personnages farfelus équipés de leurs instruments qui entamèrent un concert déconcertant, impliquant les convives dans leur mise en espace sonore.

"*Après de ma blonde*", fanfare de poche et orchestre de circonstance, était en action pour le plus grand plaisir des oreilles et des zygomatiques, car c'est bien connu, le clown est musicien... ou bien le contraire.

Oui, "*Après de ma blonde*" nous a livré de la

très bonne musique avec du rythme et de jolis grooves, entre poursuite du jeune public dans les jardins et usage insolite d'objets inattendus... jusqu'à ce "tas de fanfarons" écroulés avec les convives sur les bancs du pique-nique!

Après le repas partagé avec les artistes, le public digéra en musique avant de s'installer autour du mini amphi-théâtre de verdure du jardin pour regarder "*Mario, Nette et leurs papa-maman*" de la compagnie Rue Barrée: Mario, un personnage attachant et tendre manipulé par un duo complice qui déroule son quotidien devant nous et en profite pour faire son show, une marionnette à 3 têtes et 2 cerveaux, drôlement espiègle et gentiment facétieuse. Un beau moment de bon spectacle et de jonglerie poético-rigolote!



Enfin, la sérénade d'"*Après de ma blonde*" a clôturé cet après-midi bucolique et artistique sous le soleil que l'assistance a grandement apprécié. Sans doute ces "*germo-roburiens*" charmés reviendront-ils la prochaine fois, mais avec beaucoup d'autres alors... parce que, jamais deux sans trois, nous recommencerons! c'est promis! ■

# Vie des Villages

## Marché des trois villages d'octobre 2015

Nos producteurs et commerçants habituels (*fromages de chèvre d'Ardin, fromages de vache et de brebis de Champdeniers, charcuterie de Surin, légumes de Germond-Rouvre, pommes de Béceleuf, brioches et gâteaux basques de Faye-sur-Ardin, miel de Champdeniers*) étaient présents pour le dernier marché de la saison 2015. Les vendanges expliquent l'absence de notre viticulteur de Bouillé-Loretz.

Le temps était clément: un soleil radieux accompa-

gnait les multiples échanges qui eurent lieu sur la place Saint Médard.

Le comité des fêtes a proposé à la buvette en sus des habituelles boissons, des saucisses et des frites. Du pain, confectionné par la boulangère de Sainte Ouenne, était également proposé à la vente.

La disco-soupe, organisée par le groupe consommateurs du CSC du Val d'Egray, n'a pas pu avoir lieu et est reportée à une date ultérieure.

### Le bilan de la saison 2015

Les acheteurs ou visiteurs viennent toujours nombreux et de tous les villages avoisinants. Nous sommes heureux de ces rencontres, échanges et achats auprès des producteurs locaux.

Le marché d'avril s'est déroulé en parallèle avec le lancement du festival "Tous en scène" organisé par le C.S.C. du Val d'Egray.

Le marché de mai, veille du long week-end du 8 mai, a attiré les fidèles.

Le marché de juin annonçait l'été.

Le marché de juillet a été animé: groupe de chanteurs et musiciens nous ont régalé de leurs mélodies

et les cuisiniers en herbe ont concocté un repas de salades de légumes et de fruits pour la grande joie d'une cinquantaine de convives. Pour rappel, cette disco-soupe était organisée pour sensibiliser sur le gaspillage alimentaire.

Le marché d'août a dû être annulé, la pluie s'était invitée.

Une soixantaine de personnes ont dégusté et savouré une plancha préparée par le traiteur "Le Grimoire" lors du marché de septembre.

La dernière séance d'octobre a donc clos en douceur une jolie saison 2015. ■

### "Les p'tits doigts qui touchent"

Ou le retour au pays d'un enfant qui avait rêvé dans le jardin de ses pépé et mémé de Germond d'avoir un jour "son accordéon à lui". Une jolie histoire d'un rêve qui s'est réalisé, celle d'un p'tit gars d'ici qui a forcément touché aussi le public venu entendre Gérard Baraton livrer ses mots et ses notes "chez lui", grâce à la décentralisation du spectacle par le Moulin du Roc.

Comme disait son père: "Un rêve, o s'mérite!" et on le sentait ému rien qu'à nous le redire là, à évoquer son premier accordéon "en carton", puis les "petits marchés" passés avec papa et maman pour aller écouter "son maître à jouer" (Pierre Bousserau) et pouvoir devenir son élève, les efforts accomplis pour réussir à rejouer son morceau mythique, "sa tourbillonnette", avant d'être le joueur "d'accordéon pas pareil" qu'il est aujourd'hui... Pouvoir interpréter les autres, mais aussi créer ses propres morceaux, comme cette valse de la poule (à mémé!) qui picote, qui picote. Tellement que, la nostalgie aidant, avec cette histoire, il en aurait presque oublié de jouer un morceau "pour de vrai"! encore heureux que ses 2 copains (Philippe Souché et Christian Pacher) soient venus le lui rappeler à la fin et l'aient accompagné!

Un spectacle touchant que ces "petits doigts qui touchent" avec entrain! ■



## Café Associatif

**L**es mois hivernaux signent la fin des marchés des trois villages. Aussi pour continuer ce rendez-vous mensuel, le second vendredi de chaque mois, la municipalité en partenariat avec le Comité des fêtes propose un café associatif dans les locaux de l'ancienne mairie, près de l'église.

Ce sera l'occasion de faire vivre ce lieu et pour les associations locales qui le désirent d'animer une soirée en organisant les activités qu'elles souhaitent tout en offrant la possibilité aux visiteurs de se réchauffer avec un café ou un thé ou toutes boissons que l'association aura envie de servir.

### Rendez-vous :

- vendredi 8 janvier pour l'inauguration et les vœux du maire
- vendredi 12 février pour une soirée « jeux de société coopératifs » avec l'association A.V.E. (Les Amis de la Vallée de l'Egray)
- vendredi 11 mars pour une soirée « cartes » avec l'association Rencontres et loisirs

**Nous vous espérons nombreux et fidèles à ce rendez-vous mensuel. ■**

## Nuit romane

**L**a commune de Germond-Rouvre s'est portée candidate pour organiser une **Nuit Romane** en coopération avec la Région durant l'été 2016.

En 2011, cet événement avait rassemblé 500 personnes autour de l'église St-Médard et mobilisé un grand nombre de bénévoles issus essentiellement des associations de la commune.

Lors de la réunion annuelle des associations, celles-ci ont fait savoir qu'elles étaient favorables pour renouveler l'expérience.

La candidature a donc été déposée auprès de la Région et la réponse devrait être donnée en début d'année.

**La période demandée est entre le 25 et le 27 août.**

Les styles de spectacles préconisés sont le cirque aérien, le ciné-concert, le gospel ou le jazz blues.

La fréquentation de ces soirées est maintenant importante, il faut pouvoir accueillir 1000 personnes.

**L'organisation demande donc une forte mobilisation de bénévoles (au moins 35 à 40).**

La participation à cette organisation est ouverte à tous.

Si la réponse est positive, une première réunion spécifique sera proposée pour mettre en place une équipe pour le bon déroulement de cette manifestation.

**Si vous êtes intéressé, faites le savoir auprès de la mairie. ■**



## Les journées européennes du patrimoine

**D**imanche 20 septembre, la commune de Germond-Rouvre associée aux 6 autres communes du nord de l'agglomération niortaise (Sciecq, St-Rémy, Villiers en Plaine, St-Maxire, Échiré et St-Gelais) organisait un rallye découverte appelé « **Les bottes de 7 lieux** ».

Il s'agissait de découvrir, à l'aide

d'énigmes, un ou plusieurs lieux du patrimoine de ces 7 communes. Une occasion aussi de prendre le temps de regarder et observer ces bourgs plutôt que de les traverser un peu vite parfois sans y prêter attention.

Une centaine de personnes ont participé dès 9h et jusqu'à 19h30 à cette belle initiative destinée à un large public curieux et intéressé par notre patrimoine bâti.

La journée s'est terminée par un concert des chorales de ce territoire (5 chorales dont une d'enfants) qui, en plus de leur répertoire, ont proposé deux chants en commun. ■



## COMITÉ DES FÊTES

### François s'en est allé sans prévenir...

Le comité des fêtes est très triste du départ de François Sénéchau, emporté prématurément par cette maladie invalidante qui l'affectait...

François fut de la première équipe municipale élue en juin 1995 pour offrir une alternative pour le "vivre ensemble" à Germond-Rouvre: "pour construire une commune agréable à vivre et ouverte sur l'avenir", disions-nous.

C'est ainsi qu'il fut à nos côtés un conseiller municipal responsable et investi dans sa mission, réélu en 2001 puis en 2008.

Il était notre "réfèrent" pour l'informatique et la bureautique et c'est lui qui a longtemps mis à l'écran le premier site internet de la commune: il aurait été tellement heureux de voir le nouveau site achevé!

A la fin de son dernier mandat municipal en 2014, il

était resté très actif au sein du comité des fêtes et de la commission "Accueil, Information et Communication" de la commune.

C'était "notre homme-orchestre" pour les manifestations et en particulier "le 14 juillet" où il officiait à la sono, choisissait la musique, réalisait l'encart publicitaire, prenait des photos...

Il aimait participer aux soirées festives organisées... et sa présence était tout à la fois discrète et chaleureuse.

Il était fier de ses enfants et nous leur souhaitons beaucoup de courage, ainsi qu'à "Nadou" pour les jours prochains et les années à venir...

François, ton sourire et ton humour nous manquent déjà ! De ton "paradis blanc", veilles sur les tiens et sur tes amis... ■

### CHAUD DEVANT, SHOW DEVANT !

Le 14 juillet 2015 restera comme un "grand cru" dans le souvenir des spectateurs qui avaient renoncé à partir pour un long week-end loin de Germond-Rouvre... et n'ont donc pas regretté ce choix !

En effet, le groupe des enfants venus d'Argentine, "Sol Argentino", - merci aux RIFE (Rencontres Internationales Folkloriques Infantiles) de

Saint-Maixent-L'Ecole, puis les danseurs amateurs de l'association niortaise "Tang'Ochos", ont mis le feu aux planches de l'estrade, pour le plus grand plaisir de tous !

D'abord habillées aux couleurs de leur pays, le bleu ciel et le blanc, les jeunes danseuses ont virevolté au son de chaudes musiques d'Amérique du Sud; puis changeant pas moins de quatre fois de costumes, filles et garçons nous "en ont mis plein la vue": les jeunes filles en jupe multicolore, ou unie beige ou rouge, les garçons en pantalons plissés beiges ou noirs et bottés de cuir, parfois "armés" de foulards, de tambourins ou de bolas (les lassos des gauchos), ont brillamment illustré des airs argentins entraînants, interprétés par les trois musiciens qui les accompa-



gnaient. Oui, on se souviendra de leur virtuosité et de la diversité de leur prestation ! Bravo !

De même qu'on se rappellera des figures présentées par ces quatre couples de danseurs de tango, tous très complices, au sein desquels se trouvaient deux habitants de notre commune, qui ont dévoilé leur talent caché pour cette danse expressive proche de l'Art.

Après les non-moins traditionnels concours de boule et autres jeux, la soirée s'est achevée sur les performances habituelles: l'apéritif offert par la municipalité dans le jardin du prieuré et préparé par les bénévoles du Comité des fêtes, le repas en commun place de l'église Saint-Médard, puis le feu d'artifice aux Moussandières, réussi lui aussi aux dires des spectateurs, la sécheresse ambiante décuplant l'effet sonore des tirs et la luminosité des fusées. Là-aussi, il s'agit d'une dépense offerte par la municipalité et gérée par le Comité des fêtes, et cela au mieux, puisqu'elle se limite à 2 200€ tout compris, coût de la réalisation facturée par une société extérieure, seule habilitée désormais à opérer.

Une bonne journée ensoleillée ! ■

## Soirée bretonne le 13 novembre

Pour continuer le rendez-vous mensuel à la fin des marchés 2015, le Comité des fêtes avait

programmé une soirée bretonne le 2<sup>e</sup> vendredi de novembre; une occasion d'applaudir les musiciens et les danseurs de l'association locale **Kevrenn Bro Glaz** de Niort et de s'initier à quelques pas de danse, avant un "festig-noz" final ("petit fest-noz") pour s'amuser avec eux.



Mais le cœur n'était sans doute pas à la fête, puisque le public a boudé cette manifestation et que trop peu sont venus au rendez-vous. Dommage pour les musiciens aux couleurs de la Bretagne et les danseurs présents, qui ont su entraîner pourtant les spectateurs dans leurs rondes sautillantes!

Et bien triste soirée en France, puisqu'au retour à la maison, nous découvrons tous, sidérés, les attentats survenus dans le même temps à Paris... ■

## Soirée "soupes, crêpes et jeux"

Comme chaque année depuis la réfection de la toiture de la salle des fêtes, le Comité des fêtes y organise une soirée "**soupes, crêpes et jeux**".

Vous êtes invités à venir partager en famille et avec vos amis ces moments de convivialité, où l'on commence par déguster les soupes de ses voisins, avant de découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer "*en société*", tout en goûtant quelques crêpes accompagnées d'un verre de cidre.

Venez nous rejoindre à cette veillée géante le samedi 23 Janvier 2016 à partir de 19 h 30. L'entrée est gratuite et la première crêpe également, c'est la mairie qui vous l'offre ! Alors à très bientôt ! ■



# Vie Associative

## Premières Virades de l'Espoir à Germond-Rouvre le 27 septembre 2015

**S**ébastien Aupicq et toute l'équipe bénévole qui l'entourait remercient les participants à cette journée "inoubliable" : merci à toutes les personnes présentes et celles qui ont soutenu cette première manifestation à Germond-Rouvre; un merci spécial aux partenaires qui ont cru en cette première et qui ont répondu présents!

**Journée ensoleillée** : 103 randonneurs le matin pour relier Germond à Rouvre et retour, quelques courageux "VTTistes" venus faire un tour, 20 inscriptions au tournoi de palets de l'après-midi; **Nico le magicien, Folksom et les Alladines** ont tenu le show dès midi et jusqu'à 18 heures, pour le "lâcher de souffle". Grosse session-émotion avant ce lâcher de bulles, avec la remise de places à Disneyland-Paris pour **Rachelle, Rosalie et Tom** atteints de la maladie.



"Superbe manifestation aidée par la commune de Germond-Rouvre. A refaire avec joie! 4109€ de dons! Est-ce qu'on recommence en 2016? J'espère vous compter parmi nous!" Sébastien.

Oui, bravo à tous! Moi, je n'ai participé qu'à la marche du matin à 9 heures, ce passage dans les villages était bien fait, une nouveauté par rapport aux circuits affichés, une bonne idée!

Et j'ai fait des images aussi, de marcheurs sur nos chemins, lents ou rapides avec bâtons, coureurs solitaires ou parfois en groupe parce que "l'union fait la force!", plus quelques VTTistes venus d'à côté: j'ai même vu des chevaux plutôt ébahis par tout ce trafic humain sur le raidillon de Mairé...

**Une première réussie et bénie par un fabuleux soleil! ■**

## Atelier Danse et Vie

**P**our mettre plus de vie dans sa vie, permettre au corps l'expression en mouvements, renouveler la joie de vivre et le dynamisme, augmenter l'estime personnelle et la confiance en la vie.

C'est impulsée par la musique que notre danse permet la manifestation de qui nous sommes, à travers des exercices stimulant le potentiel de chacun. Ces exercices induisent une libération d'hormones du « bien-être ».

Ces hormones renforcent le système nerveux, le système endocrinien et le système immunitaire.

Voilà les bienfaits que chacun pourra retirer de l'atelier « **Danse et Vie** » nouvellement ouvert par Valérie Pelletier à la **salle des fêtes de Germond**; rendez-vous chaque jeudi soir à 18 h 30. ■

## Les Boucles de l'Egray, version 2015

**L**es habitués de la course en duo des Boucles de l'Egray ont encore répondu présents, plus nombreux que l'an dernier, à cette 27<sup>e</sup> édition: ils étaient près de 200 à s'élancer sur les 16 km de creux et bosses de la course préparée par les bénévoles du Foyer Rural et 50 sur le nouveau tracé de 7 km inauguré cette année.

La victoire sur la grande boucle est revenue aux mêmes gagnants que l'an passé, qui ont semé leurs poursuivants dès le départ et amélioré leur performance de quelques secondes: ils ont terminé en à peine un peu plus d'une heure, record à battre en 2016 pour une troisième victoire!

Bravo à eux et à tous les acteurs de cette manifestation sportive toujours très prisée, participants et organisateurs! Pas de circuit pour les randonneurs cette année, l'animation ayant lieu le même dimanche que la journée départementale de la randonnée. Mais quelques marcheurs sont néanmoins venus au passage et se sont vu promettre par le Foyer Rural une autre matinée réservée aux marcheurs, sans doute au printemps prochain... Ah bon! ■

## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



*Enfants et Adultes,*

*Venez nous retrouver à la bibliothèque.*

*Elle est ouverte tous les mercredis de 16h à 18h*

*et les samedis de 10h à 12h.*

**Assemblée générale annuelle : Lundi 25 janvier 2016**

**CONTACTS : M.-A. CHARRUAUD 05 49 25 77 46**

**COURRIEL : [bibliothèque.germond-rouvre@orange.fr](mailto:bibliothèque.germond-rouvre@orange.fr)**

## Club "Rencontres et Loisirs"

**N**ouveaux retraités, retraités, venez nous rejoindre un après-midi par semaine (le mercredi dans le hall de la salle des fêtes) pour passer un agréable moment de détente devant des jeux de cartes manilles et belotes. Malgré nos 16 adhérents seulement, nous assurons ! Le premier mercredi de janvier, nous fêtons les rois. Au printemps, le club de Faye sur Ardin nous rejoint pour partager un repas suivi de quelques parties de cartes.

L'échange s'effectue au mois de mai.

En juin, nous participons au repas dansant organisé par l'interclub à la salle des fêtes de Champdeniers.

Une nouvelle rencontre a lieu à l'automne avec le club de Faye sur Ardin.

Et pour finir l'année, le repas de Noël.

*Avec davantage d'adhérents, on pourrait peut-être varier nos activités. ■*

## A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée

### CONSTRUCTION DE MIRADORS

**L**a sécurité en action de chasse doit être une priorité absolue pour tous les membres de l'Acca lorsqu'ils exercent leur loisir.

C'est dans le cadre du respect de cette priorité que l'Acca, lors de sa dernière assemblée générale, a décidé de construire des miradors de battue pour le tir du gros gibier (*chevreuils et sangliers sur notre territoire*). Ces constructions contribuent à améliorer la sécurité des chasseurs et des non chasseurs par une meilleure visibilité en action de chasse mais aussi en favorisant le tir fichant (*tir qui frappe presque à la verticale*).

C'est sous les conseils de Jacques Baillet que 5 miradors ont été construits dans les règles de l'art. Ces travaux ont été réalisés bénévolement par des membres de l'Acca. Ils ont été implantés en bordure du Bois de Germond et de la vallée du Bourlot. Cette initiative sera prolongée en 2016.

Faut-il rappeler que le tir du chevreuil est soumis à un plan de chasse. Ainsi, les quotas de prélève-

ments sont définis par arrêté préfectoral et sont fixés en partenariat avec les agriculteurs, les forestiers, les administrations et les chasseurs. Pour notre Acca, 21 chevreuils sont à prélever sur 3 ans.

Les chasseurs sont tenus de réaliser au minimum 50% de ces attributions de prélèvement sous peine de devoir supporter l'indemnisation des dégâts occasionnés par l'espèce sur les cultures et exploitations forestières.

### REPAS DES CHASSEURS

Comme tous les ans, l'Acca organise son repas des chasseurs le samedi 5 mars 2016 à 20h30 dans la salle des fêtes de Germond. Celui-ci est bien sûr ouvert au-delà des membres de l'Acca à toutes celles et à tous ceux qui aiment déguster terrines de pâté et civets de chevreuil ou de sanglier. ■

### N° de téléphone pour les réservations :

- **ELIE Christophe 05 49 04 03 42**
- **GAZEAU Claude 06 71 78 15 84**

*Claude Gazeau - secrétaire Acca Germond-Rouvre*

## Les Amis de la Vallée de l'Égray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement

**D**ans notre objectif de vigilance et d'information des habitants du Val d'Egray concernant notre environnement, nous souhaitons partager avec vous certaines de nos actions :

### Compte rendu de la Commission de Suivi de Site de la carrière des Rochards du 22 juillet 2015 :

CMGO (*Carrières et Matériaux du Grand Ouest*) indique que le marché des granulats en France est toujours en baisse. La production répond aux besoins du pays (80% en travaux publics, voiries et réseaux divers et 20% dans le bâtiment).

En 2014, la production a été de 105 500 tonnes et la vente de 132 940 tonnes. Le bilan environne-



mental (*eau, poussières, bruit*) est conforme à la réglementation en vigueur. Onze tirs de mine ont été effectués. L'activité de transport a été externalisée et est actuellement reprise par l'entreprise TBR localisée à Echiré.

Les prévisions de production et de ventes pour 2015 sont de 140 000 tonnes. Le milieu de l'année 2015 a été consacré à une campagne de découverte sur la zone sud du site avec la création d'une nouvelle piste. L'exploitation des matériaux extraits de cette zone a débuté en octobre. A l'issue de cette phase, le gisement restera sur place. En 2023, comme prévu dans le phasage cette carrière deviendra un plan d'eau.

La campagne de sondage a été réalisée mais les besoins en granulats ne nécessitent pas pour l'instant un agrandissement de la zone d'exploitation. Soyons vigilants.

### Union Laitière des Deux-Sèvres (U.L.D.S.) :

Les voisins de la « laiterie » ne trouvent aucun changement quant aux nuisances sonores. Malgré les travaux, le bruit généré par les pompes des lagunes est toujours présent et très gênant. Est-ce l'augmentation de l'activité qui annulerait les bénéfices des travaux ? Les toitures et les terrasses sont couverts de particules noirâtres issues des émanations des fumées des cheminées de l'entreprise.

### Programme Re-Sources :

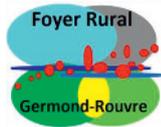
Nous avons assisté à la réunion publique de concertation pour le futur programme d'actions et de reconquête de la qualité de l'eau au mois de novembre au Syndicat des Eaux du Centre-Ouest. La présentation des premiers axes de travail identifiés a permis de lancer la discussion. Des groupes de travail ont été constitués dont l'objectif est de préciser les actions qui seront mises en œuvre sur la période 2016-2020.

### Café des associations :

L'association assurera une permanence pour le café des associations qui aura lieu à l'ancienne mairie, le deuxième vendredi du mois de février. L'animation proposée sera autour des jeux de société coopératifs. N'hésitez pas à amener également vos jeux pour les faire découvrir aux autres participants .

.....  
**Notre assemblée générale** se déroulera le vendredi 15 janvier à 18h30 au restaurant "Le Boeuf Couronné" de Champdeniers. ■

VOUS POUVEZ PAR AILLEURS NOUS CONTACTER ET NOUS REJOINDRE :  
ASSOCIATION LES AMIS DE LA VALLÉE DE L'EGRAY • COURRIEL : [AVEGRAY79@GMAIL.COM](mailto:AVEGRAY79@GMAIL.COM)



## FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

Toujours plus de nouveaux projets avec une année 2016 basée sur l'union!

*L'année 2015 se termine avec 2 belles manifestations :*

- L'activité phare de la rentrée avec la vingt-septième édition des Boucles de l'Egray, qui s'est déroulée le 4 octobre dernier avec 85 duos pour la boucle des 16 km et 24 duos pour la nouvelle boucle de 7 km. Les coureurs ont apprécié une fois de plus la variété de nos chemins et la parfaite organisation. Bravo à l'équipe organisatrice et un grand merci à tous les bénévoles qui ont accepté de tenir un poste.
- Les soirées cabaret, « **Hector, Zélie, Colette et ... nous** », données les 27, 28 novembre et 3, 4, 5 décembre ont eu un grand succès, puisque plus de 600 spectateurs sont venus à la salle des fêtes de Germond. Il faut dire que les acteurs, jeunes et adultes, les chanteurs, les danseuses ont su donner un spectacle enlevé, où se mêlaient humour et émotion. Le décor de la salle et l'assiette gourmande proposée à l'entracte complétaient très bien cette soirée, placée sous le signe des prénoms. Chaque spectateur repartait d'ailleurs avec un petit souvenir à l'initiale de son prénom. Au total, ce sont plus de 50 bénévoles qui ont participé au succès de ces soirées.

### Nos projets pour l'année 2016

Qu'on se le dise: « **Not'soirée** » est en train de s'organiser pour proposer le samedi 12 mars 2016, une soirée qui rassemblera les adhérents, leur famille et qui sera aussi ouverte aux personnes extérieures: venez nombreux! Des surprises, de l'animation, un apéro, un repas, de la danse.

La troupe « **Graine de folie** », prépare une pièce qui se déroulera le 1<sup>er</sup> et 2 avril 2016, à 20h30, à La Communale. Le titre de la pièce n'est pas encore connu car les jeunes et les animatrices se sont concentrés jusqu'en décembre sur les soirées cabaret.

Le 10 avril 2016, le foyer rural proposera des marches de 9 km et 14 km ainsi qu'une marche nordique de 14 km. A cette même date aura lieu, le vide-grenier organisé par l'APE, une union entre deux associations pour vous proposer une attrayante journée dans la commune de Germond-Rouvre.

Le foyer rural fera don des bénéfices de l'événement à l'APE pour les enfants de l'école.

Enfin nous participerons, comme les années passées, aux Rencontres Théâtrales « **Tous en Scène** », initiées par le Centre Socio-culturel du Val d'Egray les 28, 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai à Germond.

En 2015, le foyer rural proposait des ateliers macarons, qui ont eu un grand succès et nous espérons

vous faire découvrir à nouveau des ateliers cuisine ou autre en 2016.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, en participant à l'une de nos activités ou encore en proposant vos idées, vos envies d'animation.

**Retrouvez toutes nos actualités sur le site:** <http://foyer-rural-germond-rouvre.blogspot.fr/> et notre page facebook « *Foyer Rural de germond-rouvre* »

*Le foyer rural vous souhaite une bienveillante année 2016 et à bientôt!*

### Nos activités

- **Bridge** - Mercredi 20h30 à la salle de la garderie (Rouvre)
- **Chorale** - Lundi 20h30 à la salle La Communale (Germond)
- **Conversation Anglaise** - Jeudi 14h30 à la salle du foyer (Germond)
- **Gym Douce** - Mardi 9h30 à la salle La Communale (Germond)
- **Jogging** - Dernier dimanche 9h Place de l'Église
- **Marche Nordique** - à la salle La Communale (Germond)
- **Tennis De Table (Loisir)** - Mardi 20h30 à la salle La Communale (Germond)
- **Théâtre Enfants** - Mercredi 14h30 à la salle La Communale (Germond) ou salle de Motricité (Rouvre)
- **Théâtre Adultes** - Mercredi 20h30 à la salle La Communale (Germond). ■



## CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (vous trouverez la plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés: Accueil de Loisirs, Halte Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc. Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray.

*L'assemblée générale du Centre Socio Culturel du Val d'Egray :  
Mercredi 23 mars à 19h  
à la Salle des Fêtes de Champdeniers.*

### Horaires à l'accueil du CSC

- **Mardi : de 9h à 12h30 et de 16h à 18h**
- **Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h**
- **Jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**
- **Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**

### Halte-Garderie Les Bootchoos

La Halte-Garderie est ouverte les:

- **Mardi de 8h30 à 18h**
- **Jeudi de 8h30 à 18h**
- **Vendredi de 8h30 à 18h**

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectifs. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

- L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum ou pour la journée complète.
- Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

### Espace MultiMedia

Mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental, vous pourrez accéder à Internet gratuitement tous les jours et participer aux ateliers de formation également gratuits.

### Le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM informe les parents et futurs parents sur les différents modes de garde existants sur le canton, sur les particularités d'accueil des assistantes maternelles, sur les démarches d'embauche d'une assistante maternelle agréée, les aides financières.

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil.

- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de

9h30 à 11h30 à Champdeniers.

- Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou assistantes maternelles.
- Activités du RAM itinérant le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h30 dans une commune du Val d'Egray.
- Des soirées information-débat sur un thème concernant la petite enfance.

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

#### Accueil de loisirs du mercredi à Ste-Ouenne :

- Vous pouvez inscrire vos enfants l'après-midi avec ou sans le repas, une navette en minibus est assurée par le CSC.

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

- Comme chaque année, le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de février, Pâques et la Toussaint.

*Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités sera distribué par les écoles pour chaque période.*

### Accompagnement à la scolarité

On décrit l'accompagnement à la scolarité comme étant l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial ou social.

*Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent participer à l'accompagnement des enfants, le soir après la classe, pour cela contacter le CSC.*

### Après-midi et soirées Jeux en famille

Durant l'hiver, des bénévoles organisent des vendredis soir et dimanches après-midi jeux en famille dans les différentes communes du Val d'Egray. Les prochaines soirées jeux auront lieu :

- ▶ **À Xaintray, le dimanche 17 janvier 2016 de 15h à 18h**
- ▶ **À La Chapelle Bâton, le vendredi 12 février 2016 de 20h à 23h**
- ▶ **À Germond-Rouvre, le dimanche 20 mars 2016 de 15h à 18h.**

*Alors venez passer un moment en famille ou seul, cette activité est gratuite, un goûter est offert.*

**Nous recherchons aussi des personnes ayant envie de participer à l'organisation de ces soirées ou après-midi jeux. Aucune compétence particulière n'est demandée, il suffit juste de vouloir donner un peu de son temps et vouloir partager de bons moments !**

...Suite page 24

## Temps parents enfants au Chat Perché

Vous souhaitez prendre du temps pour jouer avec votre enfant? que votre enfant découvre les joies de la rencontre et le plaisir de jouer avec des jeux qu'il ne connaît pas? Alors venez au Chat Perché! Herminie, Christelle et Caroline vous accueilleront sous une montagne de jeux dans l'espace petite enfance du

Centre Socio Culturel à Champdeniers, le **mercredi matin de 9h30 à 11h30** hors vacances scolaires. Un lieu privilégié pour s'amuser avec simplicité avec son enfant et d'autres familles. Il n'y a pas d'âge minimum ou maximum requis, toutes les familles sont les bienvenues. Cet espace est totalement gratuit! ■

Venez découvrir notre site internet : <http://valdegray.csc79.org>  
Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers,  
Tél. 05 49 25 62 27 • Mail [contact.valdegray@csc79.org](mailto:contact.valdegray@csc79.org)

## Bien Vieillir Ensemble en Val d'Egray

Les retraités représentent un quart de la population du Val d'Egray.

Vous avez du temps et vous souhaitez justement rendre visite aux aînés du canton, mais vous ne savez où vous adresser, qui contacter. Un groupe de bénévoles s'est constitué depuis deux ans au sein du Centre Socio Culturel

du Val d'Egray sous l'appellation **Bien Vieillir Ensemble en Val d'Egray**.

Écouter, échanger, partager, créer du lien, tels sont les objectifs qu'ils se sont fixés. Tous ont suivi une formation à l'écoute des personnes âgées. Cette formation perdure et vous pourriez éventuellement en profiter.

**Pour tout renseignement, appeler Claudy Guérin au 05 49 25 62 27.** ■

## ACTION CULTURELLE

### Festival Tous En Scène

Le CSC et les associations de théâtre amateur du Val d'Egray organisent **du 29 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2016**

« Tous en Scène »

Rencontres de Théâtre en Val d'Egray

À Germond-Rouvre : (salle des fêtes; La Communale)

**Programme :**

- Représentations théâtrales par des troupes amateurs
- Spectacles par des compagnies professionnelles
- Temps d'échanges
- Restauration/buvette

**Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, contactez-nous au CSC : 05 49 25 62 27.**



Dans le cadre du festival "Tous en Scène", Jérôme Rouger présentera, le samedi 30 avril à la salle des fêtes de Germond, son spectacle "Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie".  
Qu'on se le dise dans les chaumières et dans les poulaillers!

## Amicale des donneurs de sang

Pour 2016, les collectes se dérouleront dans  
la salle des fêtes de Champdeniers  
de 16h30 à 19h30 :

- Jeudi 4 janvier • Jeudi 31 mars • Mercredi 22 mai • Mercredi 31 août •

et au collège de Champdeniers  
de 16h30 à 19h30 :

- Mercredi 2 novembre •

**Venez nombreux pour donner votre sang.**

**Jeunes, actifs, retraités, venez signifier votre envie d'agir par cet acte solidaire et humanitaire.**

# Liberté

*Une détonation  
Ce doux soir d'Automne  
Une infiltration  
Où la musique résonne  
Une exécution  
Que l'on ordonne  
Combien de cris  
Dans l'incompréhension  
D'une jeunesse réunie  
A l'unisson  
Du Stade de France  
Au Bataclan  
Folle espérance  
d'Eve et d'Adam  
Quand des barbares*

*De Kalachnikovs armés  
S'acharnent ce soir  
A les exécuter  
D'une lâcheté dure  
Dans l'ignominie  
D'une violence obscure  
Dans l'inouïe tuerie  
D'un bain de sang  
D'un bain de pleurs  
De cris incessants  
De peur et d'horreur  
Assassiner nos enfants  
Épris de Liberté  
Exécuter le vivant  
Arracher l'amitié*

*Alors élevons-nous  
Au-dessus de la folie  
Alors relevons-nous  
Et écrasons la barbarie  
Alors unissons-nous  
Pour l'envie et la vie  
Avec toujours en mémoire  
Nos frères et sœurs assassinés  
Et sortir du noir  
Encore plus éclairés  
Pour que la Liberté  
Du pays de Voltaire  
Comme l'Étoile du Berger  
Reste notre Lumière*

*Jacky Poinot, 7 novembre 2015*



# Histoire en images

Petit pêle-mêle 2015  
illustré...



*Saurez-vous reconnaître ces lieux, couleurs  
ou moments volés sur le territoire au cours de cette année?*



*Aimeriez-vous montrer dans un prochain numéro vos propres images?  
N'hésitez-pas alors à nous les soumettre!*

## Location de la salle des fêtes

- Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20 h 30.
  - Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'acceptation du règlement d'utilisation et de sécurité qui vous sera remis (consultables en mairie ou sur le site internet de la commune ([www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)) ou auprès de Mme Guibault) et de la présentation d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.
  - Une option de réservation déposée sera forclosée au terme d'un délai de 15 jours si elle n'est pas confirmée.
- La caution est fixée à 500 € (sauf collectivités). Si la salle réservée n'a pas été utilisée, le remboursement de la caution se fera sous justificatif de cas de force majeure.
- Le règlement de la location se fait à la prise de possession des lieux.
  - Utilisation de l'office ou de la cuisine seul(e) :
    - office : facturation 15 €
    - cuisine : facturation 65 €

## Tarifs de la location de la salle avec office et hall :

### ■ Associations de la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : la journée = 120 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : la journée = 95 €

Gratuité 2 fois / an (couverts compris)

### ■ Autres associations

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : la journée = 185 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : la journée = 160 €

Sur demande auprès de la mairie, des associations cantonales pourraient bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (couverts compris).

### ■ Particuliers résidant dans la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : - la journée = 150 €

- 2 jours consécutifs = 235 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : - la journée = 125 €

- 2 jours consécutifs = 185 €

### ■ Particuliers extérieurs à la commune

DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL : - la journée = 255 €

- 2 jours consécutifs = 330 €

DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE : - la journée = 230 €

- 2 jours consécutifs = 280 €

### ■ Facturations diverses

- cuisine = 65 €

- couvert complet = 0,30 €

- couvert seul = 0,20 €

- verre seul ou tasse = 0,10 €

- vaisselle diverse = 0,50 € l'unité

- manquant ou cassé = 1,50 € l'unité

- détérioration facturée sur constat et au temps

passé, nettoyage par la commune = 100 €

- tri des déchets par les employés municipaux :

100 €, facturé en échange de la caution.

## Location de "la Commune"

### ■ La Commune est une salle réservée prioritairement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

- Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement intérieur.

#### Tarifs

La caution est fixée à 200 € (sauf collectivités)

- Association siégeant dans la commune ou groupe d'habitants pour réunion, pique-nique de quartier : gratuit

- Particuliers résidant dans la commune et associations extérieures à la commune : 30 € ou 50 € avec chauffage

- Utilisation de la cuisine : 20 €

- Location 1 table + 2 bancs : 3 €

Détérioration facturée sur constat et au temps passé

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation d'une éventuelle détérioration.

### ■ Rappel : il est interdit de faire de la cuisine dans la salle elle-même.

- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.

- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.

- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).

- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison).

- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.

- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

- La réservation des tables et bancs se fait auprès de :

• Rémy Gadreau : 05 49 05 44 61

• Christophe Devanne : 05 49 32 81 43

• Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48

# Page pratique

## Location de tivolis

La municipalité met à disposition salle ou matériel pour vos petites réunions en famille: le tivolis communal, celui que vous voyez sur la place à la saison des marchés des 3 villages, peut aussi être réservé et loué auprès de la mairie (05 49 04 03 63); il vous en coûtera 100 € et une caution de 500 € vous sera demandée. Installation exclusivement par les agents de la commune.



## TROUVÉ / PERDU Que faire ?



### TROUVÉ chien/chat

Vous croisez un animal que vous ne connaissez pas ?

Attention : Il peut être perdu, incapable de retrouver le chemin de sa maison.

1. Prendre une photo et mettre une annonce sur : [www.chat-perdu.org](http://www.chat-perdu.org) et consulter la liste des chats/chiens perdus
2. Amener l'animal chez un vétérinaire pour vérifier s'il est identifié (tatouage/puce électronique) ce qui permettra de contacter sa famille. C'est un acte gratuit
3. Signaler à la police/gendarmerie/mairie

Merci pour cet animal et sa famille qui le cherche dans l'angoisse

### PERDU chat/chien

1. Appelez très vite chaque soir dans tout le quartier (avec un bruit familier : croquettes ...)
2. Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au **Fichier Félin I-CAD** au 0810 778 778. Vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour
3. Mettez une annonce sur : [www.chat-perdu.org](http://www.chat-perdu.org) et consultez la liste des chats/chiens trouvés
4. Créez affiches et affichettes avec photos et vos coordonnées
5. Informez les vétérinaires, voisins, mairies, gendarmeries, polices, fourrières, associations de protection animale (dont la SPA locale), écoles, centres sportifs et culturels, facteurs, éboueurs, livreurs ambulants... en leur laissant vos affiches.
6. Affichez dans des lieux de passage : commerces, sur vos véhicules, boîtes à lettres ...
7. Distribuez les affichettes

## TERRE SAINTE, VOTRE COMMUNE ET VOUS

Vous savez que Germond-Rouvre s'est engagée avec l'association *Terre saine* dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics :

- pour préserver la santé de tous... et celle de ses agents,
- pour réduire l'impact de ces produits chimiques sur l'Eau et la Biodiversité.

Bientôt, sur les panneaux d'entrée des villages, se posera son premier papillon, récompense des progrès déjà accomplis.

Pour respecter cet engagement, nous, habitants, devons l'accompagner. Changeons notre regard au quotidien et :

- acceptons des cheminements enherbés,
- tolérons des zones moins tondues, quelques herbes folles...
- profitons du fleurissement des pieds de murs et des pieds d'arbres.

En fait, ce sont les signes d'une commune en bonne santé !

Nous aussi, nous pouvons suivre l'exemple : **agissons au jardin comme « Ma commune sans pesticides » !**

Tous renseignements sur :  
[www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)

# Vie économique

## UNE NOUVELLE ACTIVITÉ COMMERCIALE SUR LA COMMUNE

Compagne d'un enfant du pays et installée à Rouvre, **Amandine Faucher** propose ses services d'esthéticienne à domicile depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Nous l'avons accueillie aux derniers marchés de la saison 2015, où elle est venue présenter ses produits et expliquer les soins à domicile qu'elle peut prodiguer : soins du visage et soins du corps. Téléphone : **06 79 56 53 92**.

Nous lui souhaitons la réussite dans son activité. ■

**Nouveau à ROUVRE !!!**  
A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015, Amandine, diplômée en esthétique, vous propose des soins du visage et du corps à domicile \*

Pour plus d'informations :  
Portable : 06 79 56 53 92  
Mail : [magnoliafaucher@gmail.com](mailto:magnoliafaucher@gmail.com)  
Site : [www.facebook.com/magnoliadententeadomicile](http://www.facebook.com/magnoliadententeadomicile)

\*Déplacement dans un rayon de 15 km autour de Germond Rouvre  
Médicaments à but non thérapeutique, ni sexuel

© 2015 Amandine Faucher - Tous droits réservés. Ne pas photocopier.

## LE SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE (AMD)

Le service AMD vous propose une offre de services adaptés à vos besoins, pour vous soutenir dans les actes essentiels ou tout simplement vous libérer des tâches quotidiennes. Les prestations sont assurées par des aides à domicile ou auxiliaires de vie de la Communauté de Communes.



RÉDUCTION D'IMPÔT  
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT  
SUR LES DÉPENSES ENGAGÉES

### Prestations proposées :

- aide aux transferts (lever, coucher...)
- aide à la toilette et stimulation
- assistance 7j/7j
- entretien du logement et du linge
- courses
- préparation des repas, aide à la prise des repas et livraison de repas à domicile

Personne âgée  
Personne handicapée  
Personne en convalescence  
Famille

### Constitution de votre dossier :

Après évaluation de vos besoins, conseils et informations sur les possibilités de financement, il vous est proposé une aide à la constitution de votre dossier.

### Financeurs possibles :

- ▶ Le Conseil Départemental
- ▶ Votre caisse de retraite
- ▶ Votre mutuelle
- ▶ Certains comités d'entreprise

Si vous ne pouvez bénéficier d'aide financière, le tarif « sans participation de caisse » est appliqué. 19,95 €/heure (tarif appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2016).



Guylaine PETRY  
Communauté de Communes du Val d'Egray - Service AMD  
Place Porte St-Antoine, 79220 CHAMPDENIERS  
Tél. 05 49 25 81 33 - guylaine.petry@cc-valdegray79.fr



## ADMR CHAMPDENIERS

L'ADMR, UN MOUVEMENT QUI, DEPUIS PLUS DE 65 ANS, INCARNE LES VALEURS FORTES DU RESPECT, DE L'AUTONOMIE, DE L'ESPRIT D'ENTRAIDE !

### • Les modes d'intervention

#### Le prestataire

L'association ADMR propose l'intervention de ses professionnels à domicile. Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.

#### Le service « Familles »

Maladie ou naissance, une technicienne d'intervention et de soutien aux familles ou une aide familiale sont là pour vous aider à passer des moments difficiles.

#### Le mandataire

L'association ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à domicile. Elle vous proposera du personnel expérimenté et de confiance.

Pour obtenir tous renseignements,  
appelez le 05 49 32 28 82

ADMR

8, place Plat d'Étain - BP 66022  
79220 CHAMPDENIERS

## Rénovation énergétique de l'habitat : passez à l'ACT'e

Pour vous aider à rendre votre logement performant, la CAN par le soutien financier de l'A.D.E.M.E. et de la Région a mis en place un dispositif de rénovation énergétique : **ACT'e**.

Les objectifs sont de soutenir la rénovation énergétique des habitations, pour réduire les factures des ménages et les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel, et soutenir les artisans et les entreprises des territoires.

Pour en bénéficier, contactez les conseillers du Pôle énergie de l'ADIL.

ADIL : 05 49 28 08 08 • [www.acte-renovation.fr](http://www.acte-renovation.fr)

## Défi famille à Energie positive

Ce défi, piloté par l'**A.D.I.L. 79** (*Association Départementale d'Information Logement*) concerne le grand public, est destiné à favoriser les éco-gestes en matière d'économie d'énergie.

Il s'agit de constituer une équipe de volontaires (6 à 10 personnes) qui engagent leur famille respective dans ce projet. Cette équipe, qui désigne un capitaine (*relais entre l'A.D.I.L. et le reste de l'équipe*) a pour objectif de réaliser 8% d'économies d'énergie sur la période du 30 novembre au 30 avril.

L'A.D.I.L., par le biais de Denis Taillebois propose son

assistance technique et notamment un panel de 100 éco-gestes et astuces permettant d'atteindre les objectifs définis initialement.

**Le saviez-vous?** Au-delà de 20°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage.

**Si vous êtes intéressés :**

- Denis Taillebois (A.D.I.L.) : 05 49 28 08 08
- Isabelle Aubian, élue référente de Germond-Rouvre : 05 49 04 27 68

## A.I.N

Faites connaissance avec l'**Association Intermédiaire du Niortais** (A.I.N) : association agréée par l'Etat, elle intervient sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais en accompagnant des personnes en insertion professionnelle.

L'**Association Intermédiaire du Niortais vous aide dans vos tâches quotidiennes en vous proposant des personnes compétentes** pour répondre à vos besoins ponctuels ou réguliers dans les domaines suivants :

- L'**entretien des espaces verts** : tonte de pelouse, traitement des mauvaises herbes, taille de haie...
- Les **travaux administratifs** : mise sous pli, distribution de tracts/journaux, inventaires...

- Le **bâtiment** : petite maçonnerie, préparation/rangement de chantier, peinture...
- Le **domaine de la propreté** : ménage, repassage, entretien de locaux, nettoyage des sols et des vitres, des véhicules.
- La **manutention** : déménagement, montage ou démontage de meubles, emballage de colis...

Autant de domaines dans lesquels l'A.I.N. peut vous apporter une aide précieuse. N'hésitez pas à prendre contact !

Association Intermédiaire du Niortais :

1 bis rue Jacques Daguerre - 79000 NIORT

Téléphone : 05 49 77 24 50

Email : [ain79@wanadoo.fr](mailto:ain79@wanadoo.fr) • Site internet : [www.ain79.fr](http://www.ain79.fr)

<https://www.facebook.com/associationintermediaireduniortais>

## Assistants maternelles agréées

BOSELUT Stéphanie - 5 chemin des Albertières - Rouvre .....	05 49 17 18 19
DEVANNE Maïté - 2 route de la Ballade - Germond .....	05 49 32 81 43
DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray - Germond .....	05 49 04 07 57
ÉPOULET Catherine - 25 chemin de la Prée du Bourg - Germond .....	05 49 04 03 45
LEGOUGAUD Martine - 4 rue du Pin - Rouvre .....	05 49 25 20 48
RICHARD Brigitte - 18 rue des Fougères - Rouvre .....	05 49 25 57 96
SOULARD Frédérique - 11 rue des Fougères - Rouvre.....	05 49 09 28 39 ou 06 88 54 21 07
SUIRE Yane - 10 rue du Pin - Rouvre .....	05 49 25 74 35
WESTBROOK Fanny - 6 rue des Fougères - Rouvre .....	05 49 05 43 17

## Pour information ... Aux alentours...

Contactez le Relais des Assistants Maternelles (RAM) au CSC du Val d'Egray  
Christelle Gilbert ..... 05 49 25 62 27 / 06 73 38 93 51 / 05 49 25 65 09

## Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 8 janvier, à 18 h 30, salle des fêtes :  
**Vœux du Maire**
- ▶ 23 janvier, 19 h 30, salle des fêtes :  
**Soirée Soupes, crêpes et jeux, proposée par le Comité des fêtes**
- ▶ 12 février, 17 h à 20 h à la Salle du Prieuré :  
**Café associatif, proposée par l'AVE**
- ▶ 5 mars, à la salle des fêtes :  
**Banquet des chasseurs**
- ▶ 11 mars, 17 h à 20 h à la Salle du Prieuré :  
**Café associatif, proposée par Rencontres & Loisirs**
- ▶ 12 mars :  
**Soirée festive, proposée par le Foyer Rural**
- ▶ 19 mars, salle des fêtes :  
**Loto de l'Association des Parents d'Élèves**
- ▶ 1<sup>er</sup> et 2 avril, La Communale :  
**Théâtre Jeunes du Foyer Rural**
- ▶ 8 avril, place St-Médard à Germond :  
**Marché des 3 Villages, Comité des fêtes**
- ▶ 10 avril, place St-Médard à Germond :  
**Vide-grenier et randonnée, de l'APE et du Foyer Rural**
- ▶ du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai, salle des fêtes et La Communale :  
**"Tous en Scène", CSC du Val d'Égray**
- ▶ 8 mai : Monuments aux Morts  
**Commémoration de l'armistice de 1945**
- ▶ 13 mai, place St-Médard à Germond :  
**Marché des 3 Villages, Comité des fêtes**
- ▶ 10 juin, place St-Médard à Germond :  
**Marché des 3 Villages, Comité des fêtes**
- ▶ Juin, place St-Médard à Germond :  
**Fête de l'école, proposée par l'APE**
- ▶ 8 juillet, place St-Médard à Germond :  
**Marché des 3 Villages, Comité des fêtes**

## Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr), ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

## JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi ..... de 15 h à 17 h
- Le samedi ..... de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

### MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

**05 49 04 03 63**

Télécopie : 05 49 04 07 30

**Courriel : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr) • <http://www.germond-rouvre.fr>**